

COMMISSION D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS

Réunion n° 449 du 9 octobre 2008

SOMMAIRE

I PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DU 25 SEPTEMBRE 2008	2
II PRESENTATION ET DISCUSSION DES DOSSIERS EXAMINES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL	
THERAPEUTIQUES	2
Antiinfectieux	2
Cardio-Thrombose	2
Diabetologie, Endocrinologie, Urologie Et Gynecologie	3
Nutrition Hepato Gastroenterologie	3
Médicaments Dérivés du Sang, Immunologie et Transplantation	3
Prescription Médicale Facultative	3
III PRESENTATION ET DISCUSSION DES DOSSIERS EXAMINES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL	
PHARMACEUTIQUE ET LES GROUPES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX	4
Dossiers étudiés par le groupe de travail pharmaceutique.	6
Dossiers étudiés par le groupe de travail médicaments génériques	6
Dossiers étudiés par le groupe de travail pharmaceutique des produits biologiques et des produits issus des biotechnologies	6
Dossiers étudiés par les groupes de travail gaz médical	6
Dossiers étudiés par le groupe de travail « médicaments de diagnostic »	
Dossiers étudiés par le groupe de travail homéopathie.	
Condition de prescription et de délivrance	
Dossiers étudiés par le groupe de travail « plantes »	
Dossiers étudiés par le groupe de travail sécurité virale	
IV POINT D'INFORMATION ET DE SUIVI	
Vaccination contre le virus de l'hépatite B : résumé des débats de la Commission nationale de pharmacovigilance du 30 septembre 20	
VI PROCEDURE DE RECONNAISSANCE MUTUELLE:	7
VII PROCEDURE DECENTRALISEE	8
FEUILLE D'EMARGEMENT	9



COMMISSION D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS

Réunion n° 449 du 9 octobre 2008

Abréviations utilisées dans le document :			
AMM : Autorisation de mise sur le marché*	P.Nat : Procédure Nationale		
P.R.M : Procédure de reconnaissance mutuelle	P.C : Procédure Centralisée		
P.D.C.: Procédure décentralisée	RQ : Renouvellement Quinquennal		
DMI : Demande de modification de l'information scientifique de l'AMM			
CHMP : Committee for Medicinal Products for Human Use (à l'EMEA) EMEA : European Medicines Age			

Après vérification du quorum, le Président de la Commission d'AMM ouvre la séance.

Aucun conflit d'intérêt important de nature à faire obstacle à la participation aux débats n'a été relevé ou déclaré.

I PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DU 25 SEPTEMBRE 2008

Le procès verbal de séance 448 de la commission du 25 septembre 2008 a été présenté par le président de la commission d'AMM et approuvé à l'unanimité des membres présents sans modification

<u>II PRESENTATION ET DISCUSSION DES DOSSIERS¹ EXAMINES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL THERAPEUTIQUES</u>

Les dossiers suivants, ont été présentés à commission d'AMM et approuvés à l'unanimité des membres présents :

Antiinfectieux

ABBOTICINE 200 mg/5 ml, granulés pour suspension buvable			
ERYTHROCINE 250 mg/5 ml, granulés pour sirop			
ERYTHROCINE 500 mg/5 ml, granulés pour sirop			
ERYTHROCINE 500 mg, comprimé pelliculé			
ERYTHROCINE 500 mg, granulés pour solution buvable en sachet-dose	Abbott France	DMI	P.Nat
ERYTHROCINE 1000 mg, granulés pour solution buvable en sachet-dose			
ERYTHROCINE 0,5 g, lyophilisat pour usage parentéral (IV)			
ERYTHROCINE 1 g I.V., lyophilisat pour préparation injectable			
PEDIAZOLE, granulés pour sirop en flacon			

Cardio-Thrombose

CAPTEA 50mg/25 mg, comprimé sécable	SANOFI-AVENTIS	DMI	P.Nat
-------------------------------------	----------------	-----	-------

¹ Seuls les avis favorables, susceptibles de fonder une décision d'autorisation de mise sur le marché, sont retranscrits.

Diabetologie, Endocrinologie, Urologie Et Gynecologie

syriecologie				
ZYDUS France	DMI	P.Nat		
BAYER SANTE	DMI	P.Nat		
JANSSEN-CILAG	DMI	P.Nat		
RATIOPHARM	DMI	P.Nat		
Médicaments Dérivés du Sang, Immunologie et Transplantation				
BAXTER SAS	DMI	P.Nat		
SANOFI-AVENTIS	DMI	P.Nat		
SANOFI-AVENTIS	DMI	P.Nat		
SANOFI-AVENTIS	DMI	P.Nat		
	ZYDUS France BAYER SANTE JANSSEN-CILAG RATIOPHARM ie et Transplantation BAXTER SAS SANOFI-AVENTIS	ZYDUS France DMI BAYER SANTE DMI JANSSEN-CILAG DMI RATIOPHARM DMI sie et Transplantation BAXTER SAS DMI SANOFI-AVENTIS DMI SANOFI-AVENTIS DMI		

$\frac{\text{III PRESENTATION ET DISCUSSION DES DOSSIERS}^2}{\text{PHARMACEUTIQUE ET LES GROUPES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX}}$

Les dossiers suivants, ont été présentés à la commission d'AMM et approuvés à l'unanimité des membres présents.

Dossiers présentés par le président de la commission :

ANAFRANIL 10 mg, comprimé enrobé			
ANAFRANIL 25 mg, comprimé enrobé			
ANAFRANIL 25 mg / 2 ml, solution injectable			
ANAFRANIL 75 mg, comprimé pelliculé sécable	DEFLANTE		
CLOMIPRAMINE NOVARTIS PHARMA 10 mg, comprimé enrobé	DEFIANTE FARMACEUTICA Lda	DMI	P.Nat
CLOMIPRAMINE NOVARTIS PHARMA 25 mg, comprimé enrobé			
CLOMIPRAMINE NOVARTIS PHARMA 75 mg, comprimé pelliculé sécable			
EPITOMAX 15 mg, gélule			
EPITOMAX 25 mg, gélule			
EPITOMAX 50 mg, gélule	JANSSEN-CILAG	DMI	P.Nat
EPITOMAX 50 mg, comprimé pelliculé	3711103211 01210	J.WII	1 iivat
EPITOMAX 100 mg, comprimé pelliculé			
EPITOMAX 200 mg, comprimé pelliculé			
IMIGRANE 50 mg, comprimé pelliculé			
IMIGRANE 10 mg/0,1 ml, solution pour pulvérisation nasale	GlaxoSmithKline [
IMIGRANE 20 mg/0,1 ml, solution pour pulvérisation nasale		DMI	P.Nat
IMIGRANE 6 mg/0,5 ml, solution injectable pour voie sous-cutanée		טועוו	r.ival
SUVALAN 50 mg, comprimé pelliculé	ST-GERMAIN/		
IMIJECT 6 mg/0,5, solution injectable pour voie sous- cutanée	PAUCOURT		

² Seuls les avis favorables, susceptibles de fonder une décision d'autorisation de mise sur le marché, sont retranscrits.

TEGRETOL 200 mg, 400 mg, comprimé sécable TEGRETOL 20 mg/ml, suspension buvable TEGRETOL 200 mg, 400 mg, comprimé pelliculé sécable à libération prolongée CARTEOL LP 1 POUR CENT, collyre à libération	NOVARTIS PHARMA	DMI	P.Nat
prolongée en récipient unidose CARTEOL LP 2 POUR CENT, collyre à libération prolongée en récipient unidose	CHAUVIN	DMI	P.Nat
DEPAKINE 200 mg, 500 mg, comprimé gastro- résistant DEPAKINE 200 mg/ml, solution buvable DEPAKINE, sirop	NOVARTIS PHARMA		
DEPAKINE CHRONO 500 mg, comprimé pelliculé sécable à libération prolongée DEPAKINE 400 mg/4 ml, préparation injectable pour voie IV			
MICROPAKINE LP 0,33G/G, granules à libération prolongée MICROPAKINE LP 50 mg, granules à libération prolongée en sachet dose		DMI	P.Nat
MICROPAKINE LP 100 mg, granules à libération prolongée en sachet dose			
MICROPAKINE LP 250 mg, granules à libération prolongée en sachet dose			
MICROPAKINE LP 500 mg, granules à libération prolongée en sachet dose			
MICROPAKINE LP 750 mg, granules à libération prolongée en sachet dose			
MICROPAKINE LP 1000 mg, granules à libération prolongée en sachet dose			
DEPAKOTE 125mg, comprimé gastro-résistant			

Dossiers étudiés par le groupe de travail pharmaceutique.

Dossiers étudiés par le groupe de travail médicaments génériques.

Dossiers étudiés par le groupe de travail pharmaceutique des produits biologiques et des produits issus des biotechnologies.

Dossiers étudiés par les groupes de travail gaz médical

Dossiers étudiés par le groupe de travail « médicaments de diagnostic »

Dossiers étudiés par le groupe de travail homéopathie.

Condition de prescription et de délivrance

Dossiers étudiés par le groupe de travail « plantes »

Dossiers étudiés par le groupe de travail sécurité virale.

IV POINT D'INFORMATION ET DE SUIVI

Vaccination contre le virus de l'hépatite B : résumé des débats de la Commission nationale de pharmacovigilance du 30 septembre 2008

A la demande du Président, un point d'information est réalisé sur les résultats de l'étude cas-témoins, menée par l'équipe du Professeur Tardieu, pour évaluer le risque de survenue d'un premier épisode d'atteinte démyélinisante centrale chez l'enfant. (Hepatitis B vaccine and the risk of CNS inflammatory demyelination in childhood. Mikaeloff Y, Caridade G, Suissa S, Tardieu M. Neurology. 2008 Oct 8)

Un des experts de la commission d'AMM qui a participé à un groupe ad hoc d'épidémiologistes ayant analysé cette publication, et qui a ensuite participé à la Commission Nationale de Pharmacovigilance, est intervenu afin de faire le point sur les résultats de cette étude.

Il a insisté sur le fait que l'objectif global de l'étude était de répondre à la question d'un lien éventuel entre SEP et vaccination contre l'hépatite B. A cette question, la réponse est claire : L'analyse statistique principale ne montre pas d'augmentation de risque après la vaccination contre l'hépatite B et ce quel que soit le vaccin, le nombre d'injections et le délai écoulé entre la vaccination et les premiers symptômes neurologiques.

Ensuite les auteurs se sont livrés à une série d'analyses en sous groupes. Une de ces analyses fait apparaitre un risque significativement augmenté de survenue d'épisodes démyélinisants et de SEP plus de trois ans après la vaccination chez les enfants vaccinés par Engerix B ® et ayant respecté le calendrier vaccinal.

Au-delà de l'interprétation scientifique dont on ne voit pas l'explication, la méthodologie d'analyse en sous groupe est critiquable. En effet si globalement l'ensemble de cette étude a été réalisée selon une méthodologie satisfaisante, des réserves importantes vis-à-vis des résultats des analyses en sous-groupes ont été soulevées par différents experts épidémiologistes.

Des membres de la commission d'AMM ont exprimé leur étonnement qu'une telle analyse ait pu être produite puis publiée par une grande revue sans que l'interprétation statistique ait été nuancée.

D'autre part des membres de la commission s'inquiètent de l'effet délétère que pourrait avoir cette publication sur la couverture vaccinale déjà mise à mal. Ils souhaitent que soit rappelé que le rapport bénéfice risque de la vaccination anti hépatite B est très largement en faveur de la vaccination.

Une campagne d'information du grand public sur la mortalité liée à l'hépatite B serait souhaitable afin d'aider les médecins dans leur exercice quotidien.

NB Le compte rendu de la commission nationale de pharmacovigilance (du 30-10-2008) et un communiqué de presse sur ce sujet sont disponibles sur le site internet de l'Afssaps.

VI PROCEDURE DE RECONNAISSANCE MUTUELLE:

Demandes d'AMM ou de modifications d'AMM étudiées par la commission et concernant des médicaments en procédure de reconnaissance mutuelle.

ACTIVELLE 0,5 mg/0,1 mg, comprimé pelliculé (Lab. NOVO NORDISK

ALFUZOSINE RPG LP 10 mg, comprimé à libération prolongée (LAB. RPG – RANBAXY PHARMACIE GENERICS)

CONFIDEX 250, poudre et solvant pour solution injectable

CONFIDEX 500, poudre et solvant pour solution injectable (Lab. CSL Behring)

DETRUSITOL 1mg, 2mg, comprimé pelliculé

DETRUSITOL LP 2mg, LP 4mg, gélule à libération prolongée (Lab. PFIZER)

FLUOXETINE MERCK, 20 mg, gélule (Lab. MERCK GENERIQUES)

HEMOSOL BO, solution pour hémofiltration et hémodialyse (Lab. Gambro Lundia)

IVHEBEX 5000 UI/100 ml, poudre et solvant pour solution pour perfusion (Lab. LFB-Biomédicaments)

MIRTAZAPINE MERCK 15 mg, comprimé orodispersible

MIRTAZAPINE MERCK 30 mg, comprimé orodispersible

MIRTAZAPINE MERCK 45 mg, comprimé orodispersible (Lab. MERCK GENERIQUES)

MIRTAZAPINE TEVA 15 mg, comprimé pelliculé

MIRTAZAPINE TEVA 30 mg, comprimé pelliculé (Lab. TEVA CLASSICS)

NATECAL VITAMINE D3, comprimé à mâcher (Lab. EFFIK S.A)

NIASPAN LP 375 mg LP 500 mg,, LP 750 mg, LP 1000 mg comprimé à libération prolongée(Lab. MERCK KGaA)

OCTAPLEX 500UI, poudre et solvant pour solution injectable (Lab. OCTAPHARMA)

PROZAC 20 mg, gélule

PROZAC 20 mg/5 ml, solution buvable en flacon (Lab. ELI-Lilly & Company)

SANDOGLUBINE 120 mg/ml, solution pour perfusion (Lab CSL BEHRING)

TRILEPTAL 150 mg, 300 mg, 600 mg, comprimé pelliculé

TRILEPTAL 60 mg, suspension buvable (Lab. NOVARTIS)

ACTILYSE poudre et solvant pour solution injectable

ALTEPLASE 1 mg/mL de solution reconstituée (Conditionnement de 2 mg) (lab. BOEHRINGER INGELHEIM France)

CAVERJECTDUAL 10µg/0,5ml, 20µg/0,5ml (Lab.PFIZER)

VESICARE 5 mg, 10 mg, comprimé pelliculé (Lab. ASTELLAS PHARMA)

Ces dossiers ont été approuvés à l'unanimité des membres présents sans modification.

VII PROCEDURE DECENTRALISEE

Demandes d'AMM ou de modifications d'AMM étudiées par la commission et concernant des médicaments en procédure décentralisée.

ACECLOFENAC EG 100 mg, comprimé pelliculé (Lab. EG LABO – LAB. EUROGENERICS)

ACTONEL Combi 35 mg + 500 mg/400 UI, comprimés (Lab. Procter & Gamble Pharmaceuticals)

BRIMONIDINE EG 2 mg/ml, collyre en solution (Lab. EG LABO)

BRIMONIDINE Qualimed 2 mg/ml, collyre en solution(Lab. QUALIMED)

BRIMONIDINE Ratiopharm 2 mg/ml, collyre en solution (Lab. RATIOPHARM)

BRIMONIDINE Mylan 2 mg/ml, collyre en solution (Lab. MYLAN)

GLUCOPHAGE 500 mg, 850 mg, 1000 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose (Lab. MERCK SANTE)

LOSARTAN WINTHROP 12.5 mg, 50 mg, 100 mg, comprimé pelliculé (Lab.:TIEFENBACHER transféré à WINTHROP)

PANTOBEL 20 mg, comprimé gastro-résistant

PANTOPAN 40 mg, comprimé gastro-résistant (Lab. EURO GENERICS) (AMM)

TERBINAFINE AUROBINDO 125 mg, comprimé

TERBINAFINE AUROBINDO 250 mg, comprimé (LAB.AUROBINDO PHARMA)(AMM)

TREXAN 2.5 mg, comprimés

TREXAN 10 mg, comprimés (Lab.HRA Pharma)

GRANISETRON SANDOZ 3 mg/3 ml, solution à diluer pour perfusion ou injection (Lab. SANDOZ)

PIPERACILLINE-TAZOBACTAM ORCHID EUROPE 2 g/250 mg, poudre pour solution injectable ou pour perfusion

ROPINIROLE EG 0,25 mg, 0,50 mg, 1 mg, 2 mg, 5 mg, comprimé pelliculé (Lab. EG LABO)

SEVIKAR 20mg/5 mg, 40mg/5 mg, 40mg/10 mg, comprimé pelliculé(Lab. Daiichi Sankyo France)

VENLAFAXINE MYLAN LP 37,5 mg, 75 mg, 150 mg, gélule à libération prolongée (Lab. MYLAN S.A.S.)

AXELER 20mg/5 mg, comprimé pelliculé

AXELER 40mg/5 mg, comprimé pelliculé

AXELER 40mg/10 mg, comprimé pelliculé (Lab. Menarini)

GENTAMYCINE YES Pharmaceutical Development Services 1 mg/ml, solution pour perfusion

GENTAMYCINE YES Pharmaceutical Development Services 3 mg/ml, solution pour perfusion (Lab. YES)

Ces dossiers ont été approuvés à l'unanimité des membres présents sans modification.



COMMISSION D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS Réunion N° 449 du 9 octobre 2008

FEUILLE D'EMARGEMENT

PRESIDENT: M. Daniel VITTECOQ VICE-PRESIDENT: Mme Anne GAYOT

MEMBRES

Titulaires

BARRE Jérôme
BELEGAUD Jacques
DETILLEUX Michel
DIQUET Bertrand
JACQUOT Christian
LIARD François
LIEVRE Michel
MAINCENT Philippe
OUSTRIN Jean
PRUGNAUD Jean-Louis
REVEILLAUD Olivier

RICHE Christian

ARMENGAUD Didier

Suppléants

ANDRIEU Véronique BERNADOU Jean LEGRAIN Sylvie ROUVEIX Bernard TEBOUL Jean-Louis THERY Claude WARNET Jean-Michel

REPRESENTANTS DES ACADEMIES

Titulaires Suppléants

GIROUD Jean-Paul GUILLEMAIN Joël CLAUDE Jean-Roger TILLEMENT Jean-Paul

DIRECTEUR GENERAL DE L'AFSSAPS OU SON REPRESENTANT

LECHAT Philippe

LE REPRESENTANT DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SANTE :

Mme Nadine DAVID
Mme Gaelle GERNIGON

HAS

Valérie IZARD

INVITES

Leem

JOUAN-FLAHAUT Chrystel CARPENTIER Anne